

Intitulé de l'UE	Maitrise de la langue écrite et écriture professionnelle (Partie II)
Section(s)	- (3 ECTS) Bachelier Educateur Spécialisé en accompagnement psycho-éducatif - Cycle 1 Bloc 2

Responsable(s)	Heures	Période
Bénédicte WANTIER	44	Année

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Maitrise de la langue écrite et écriture professionnelle	44h	Anne PLANCO Bénédicte WANTIER

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Maitrise de la langue écrite et écriture professionnelle : 20h de théorie, 24h d'exercices/laboratoires

Langue d'enseignement
Maitrise de la langue écrite et écriture professionnelle : Français

Connaissances et compétences préalables
Néant

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer = Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique <ul style="list-style-type: none"> ◦ Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres ◦ Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnels et la société ◦ Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe ◦ Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche ◦ Faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels ◦ Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels • Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité <ul style="list-style-type: none"> ◦ Respecter les réglementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il travaille ◦ Être conscient du mandat qui est le sien et l'explicitier si besoin ◦ Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables ◦ Réfléchir et explicitier les valeurs et principes qui le guident dans son action ◦ Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations, complémentarités et parfois

contradictions existant entre les dimensions juridiques, morales, déontologiques du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique

- Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes
- Etre un acteur institutionnel et social engagé
 - S'engager avec et pour les personnes dont il a la charge
 - Travailler et réfléchir en équipe et en réseau
 - S'inscrire dans le projet institutionnel et y participer de manière active
 - Assumer son rôle social et politique
 - Faire preuve d'indépendance et d'initiative
- S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates
 - S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, ...) des réalités humaines auxquelles il a affaire
 - Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée
 - Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles
 - Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche
- Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans l'« ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles
 - Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles
 - Evaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin
- Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne
 - Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel

Acquis d'apprentissage spécifiques

- Comprendre et s'approprier différents discours oraux et écrits II :

- utiliser un vocabulaire professionnel.

- entraîner et mobiliser adéquatement des compétences linguistiques dans des productions écrites.

- Analyser et rédiger des écrits professionnels/fonctionnels en s'adaptant à la situation de communication II.
- Parler et écouter de manière adaptée dans des contextes de communication professionnels variés.

Contenu de l'AA Maitrise de la langue écrite et écriture professionnelle

- Entraînement aux écrits professionnels :

-technique de contraction / reformulation / argumentation au départ de plusieurs documents;

-lecture, analyse et production de discours oraux ou écrits en relation avec des thématiques professionnelles.

- Approfondissement et/ou élargissement de l'apprentissage de tâches d'écriture relatives au secteur professionnel (et/ou stage).

Méthodes d'enseignement

Maitrise de la langue écrite et écriture professionnelle : cours magistral, approche interactive, approche par situation problème, approche inductive, approche déductive, utilisation de logiciels, Enseignement hybride et à distance en cas de force majeure

Supports

Maitrise de la langue écrite et écriture professionnelle : copies des présentations, syllabus, notes de cours, notes d'exercices, activités sur eCampus

Ressources bibliographiques de l'AA Maitrise de la langue écrite et écriture professionnelle

Voir contrat didactique.

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note d'UE = note de l'AA
Langue(s) d'évaluation	Maitrise de la langue écrite et écriture professionnelle : Français
Méthode d'évaluation de l'AA Maitrise de la langue écrite et écriture professionnelle :	
Evaluation écrite 100%	

Année académique : **2021 - 2022**